



ASIGOS CONSEIL INTERCOMMUNAL

Extrait du procès-verbal

Séance du 18 juin 2025

Présidence : Olivier Amblet

Le Conseil intercommunal de l'ASIGOS

- Vu le préavis No 04-2025 « Règlement » adopté par le Comité de direction le 8 mai 2025,
- Oui le rapport de la Commission technique chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, \$

Décide

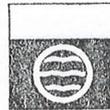
- D'adopter le règlement du Conseil intercommunal avec l'amendement suivant :
 - Article 55 – 2^{ème} alinéa : les amendements doivent être présentés par écrit ou dictés au/à la secrétaire.

Ainsi délibéré en séance le 18 juin 2025.

le Président



Olivier AMBLET



ASIGOS

la secrétaire



Anne MEIER

Avis affiché le 1er juillet 2025